

une question au ministre du Travail. Le ministre sait-il où en est la solution du différend ouvrier opposant Radio-Canada à l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): J'ai reçu ce matin le rapport de la Commission de conciliation qui s'occupe de ce différend. Je signale qu'il s'agit d'un rapport unanime accepté par les représentants de l'Association, par Radio-Canada et par le juge. Je l'ai expédié aujourd'hui par courrier recommandé. Je le remettrai à la presse vers 3 h. 30 et j'espère qu'il sera ratifié sous peu par les parties en cause.

LA CONSOMMATION

LE COÛT DES RÉPARATIONS DE VOITURES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Consommation et des Corporations s'il imitera l'exemple du Sénat américain et entreprendra ici une enquête semblable, pour déterminer si l'industrie automobile pratique vraiment des prix exorbitants et assure des réparations de piètre qualité.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous savons, nous aussi, que le Sénat américain mène cette enquête. Nous obtiendrons le texte des témoignages recueillis au cours de cette enquête pour savoir si elle peut s'appliquer au Canada. Nous savons aussi que l'Assemblée législative de l'Ontario amorcera peut-être une enquête comme celle dont parle le député. C'est dans ce contexte, par conséquent, que nous devons examiner l'attitude à prendre de notre côté.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE LICENCIEMENT DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Il paraît qu'on donnera un préavis de licenciement de trois mois à un certain nombre d'employés permanents de la CAC à Vancouver et dans d'autres régions du pays. Le ministre nous dira-t-il si c'est maintenant la politique du gouvernement de congédier des fonctionnaires permanents et de les remplacer par des employés temporaires?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je vous signale qu'il s'agit d'une question piège. Telle n'est pas, et telle n'a jamais été, la politique du gouvernement. Quiconque sera congédié par la Commission d'assurance-chômage recevra un préavis d'au moins six mois tant que je serai ministre.

M. MacEwan: Le ministre nous dira-t-il si l'on congédie un certain nombre de fonctionnaires permanents aux bureaux de la CAC à Vancouver et dans d'autres régions du pays?

L'hon. M. Mackasey: Si le député veut obtenir une réponse sincère, il devra être sincère au sujet du nombre dont il parle.

M. MacEwan: Répondez à la question.

L'hon. M. Mackasey: Le vis-à-vis a posé une question et je veux y répondre sincèrement. Il y aura sûrement d'ici un an certains licenciements à la Commission d'assurance-chômage. Comme les députés le savent, cette Commission jouit d'une certaine autonomie. Les commissaires actuels ont pour principe, et nous ne pouvons les en blâmer, de donner le meilleur service avec le minimum d'employés permanents. Telle est leur politique, leur principal objectif restant toujours le service au public. Sauf erreur, s'ils avaient apporté ces changements sans consultation préalable avec les travailleurs, 600 personnes auraient été licenciées. Nous avons réussi jusqu'à présent, grâce à des négociations avec les syndicats, à ne pas dépasser le nombre projeté de 75 employés. Ces derniers recevront vraisemblablement un préavis de six mois, de sorte qu'ils pourront exercer certains droits dont ils disposent aux termes de la loi sur la fonction publique.

LES AÉROPORTS

TORONTO—LA MISE EN CONTESTATION DE L'AGRANDISSEMENT DES INSTALLATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, j'aimerais poser une question au ministre d'État. Le ministre des Transports a-t-il reçu une communication du gouvernement de l'Ontario concernant l'expansion de l'aéroport international de Toronto, à la suite d'une rencontre récente entre les autorités municipales locales et les représentants de la province?

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, le gouvernement de l'On-